



République du Bénin

*Fraternité – Justice – Travail*

—0o0—

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

—0o0—

**CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION (CAN)**

*Replacer la nutrition au coeur du développement au Bénin*

Secrétariat Permanent

---

**CADRE DE COOPERATION DE LA NOUVELLE ALLIANCE  
POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION :  
ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS PAR  
LES ACTEURS DU BENIN JUIN 2013-JUIN 2014**

**Juillet 2014**

---

Compte bancaire n° BJ6600100100000102263897.- Cotonou (BENIN)

Téléphone : 00 229 96 99 58 84

Messagerie : [spcanbenin2013@gmail.com](mailto:spcanbenin2013@gmail.com)

## Sommaire

Sommaire .....	1
Sigles et Abreviations .....	3
Introduction .....	5
I. Contexte de mise en œuvre de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition.....	6
II. Revue des engagements des différentes parties prenantes de la Nouvelle Alliance et progrès réalisés.....	8
1. Engagements pris par le Gouvernement.....	8
2. Progrès réalisés par le Gouvernement du Bénin.....	10
3. Engagements du secteur privé et progrès réalisés.....	19
4. Engagements des Partenaires au développement et progrès réalisés.....	33
III. Actions du CAN dans le cadre de la Nouvelle Alliance .....	35
Conclusion.....	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	38
Annexes.....	39
Annexe 1 : Liste des acteurs privés rencontrés.....	39
Annexe 2 : Note conceptuelle.....	40

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABePROFA	Agence Béninoise pour la Promotion des Filières Agricoles
ABSSA	Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
ADMA	Agence de Développement de la Mécanisation Agricole
AGVSAN	Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
AMAB	Assurance Mutuelle Agricole du Bénin
APAH	Agence de Promotion des Aménagements Hydro-agricoles
APCN	Agence de Planification et de Coordination du NEPAD
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique du Développement
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CAN	Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CPI	Conseil Présidentiel pour l'Investissement
CUA	Commission de l'Union Africaine
DANA	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
DPDR	Déclaration de Politique de Développement Rural
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
ECOWAP	Ecowas Agriculture Policy
EMICoV	Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
GIZ	Deutsche Gesellschaft Für Internationale Zusammenarbeit
KFW	Gestz Kreditanstalt Für Wiederaufbau
LCSSA	Laboratoire Central de Sécurité Sanitaire des Aliments
LDPDR	Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCA	Millenium Challenge Account
MCTIC	Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication
MDAEP	Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MERPMEDER	Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables
MICPME	Ministère de l'Industrie du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises
MTPT	Ministère du Transport et des Travaux Publics
NAFDAC	National Agency for Foods or Drugs Administration and Control
NASAN	Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ONASA	Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
PACER	Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale
PADA	Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture

PAIVO	Programme d'Appui aux Infrastructures dans la Vallée de l'Ouémé
PANAR	Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition Axée sur les Résultats
PASTR	Programme d'Appui au Sous-Secteur de Transport Rural
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PFR	Plan Foncier Rural
PMASN	Projet Multisectoriel de l'Alimentation, de la Santé et de la Nutrition
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PSAIA	Projet de Sécurité Alimentaire par l'Intensification Agricole
PSDAN	Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition
PSO	Plan Stratégique Opérationnel
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUDR	Programme d'Urgence de Désenclavement Renforcé des Localités du Bénin
SUN	Scaling Up Nutrition
TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
UCF	Unité de Coordination de la Formulation du deuxième programme et du suivi des réformes du MCA-Bénin
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency for International Development

## Introduction

Initiée au cours du sommet du G8 tenu à Camp David (USA) en 2012 après celui de l'Aquila (Italie) en 2008, la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition est un nouveau cadre de coopération à travers lequel les huit pays les plus riches du monde entendent travailler, en étroite collaboration avec les gouvernements des pays africains pour accroître les investissements privés dans le secteur agricole et encourager l'innovation dans le but de réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. A l'instar du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Ghana, le Mozambique, le Sénégal, et la Tanzanie dès son lancement en 2012, le Bénin a adhéré à cette initiative le 8 Juin 2013 en même temps que le Malawi et le Nigéria. A cet effet, un cadre de coopération tripartite a été conclu en 2013 entre le Gouvernement du Bénin, les pays du G8 et le secteur privé national et international avec une extension aux organisations paysannes (OP) et à la société civile pour la mise en œuvre de cette initiative.

Globalement, les engagements du Gouvernement du Bénin portent sur (i) l'amélioration du climat des affaires et de dialogue avec le secteur privé national et international, (ii) la poursuite des réformes structurelles entreprises et l'adoption de nouvelles réformes et (iii) la facilitation de l'accès au crédit. Les acteurs non étatiques (secteur privé, OP et société civile) se sont engagés à collaborer étroitement avec l'Etat pour la mise en œuvre des actions visant à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de la population. Spécifiquement, certaines entreprises ont signé des lettres d'intention qui indiquent leurs plans d'investissement dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition. Enfin, les partenaires du G8 et d'autres pays ont exprimé leur intention de soutenir le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) et la Nouvelle Alliance à travers leurs cadres de coopération.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la responsabilité mutuelle édictant les principes de la revue mutuelle adoptés par la Commission de l'Union Africaine (CUA) et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (APCN), pour le suivi de la mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) dont la déclinaison nationale est le PNIA. Il vise à faire le point de la mise en œuvre des engagements pris par les différentes parties prenantes. Il est structuré comme suit :

- Contexte de mise en œuvre de la Nouvelle Alliance ;
- Revue des engagements des différentes parties prenantes et des progrès réalisés ;
- Actions menées par le Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) dans le cadre de la Nouvelle Alliance.

## **I. Contexte de mise en œuvre de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition**

A l'instar de la plupart des pays africains, le Bénin s'est engagé dans les programmes de libéralisation économique au début des années quatre vingt dix. La lettre de déclaration de politique de développement rural (LDPDR) élaborée en 1991 a défini les orientations du développement du secteur agricole par (i) le retrait de l'Etat des sphères de la production, de la transformation, de la commercialisation et la réorientation de son rôle sur les fonctions régaliennes et (ii) le développement du secteur privé. La déclaration de politique de développement rural (DPDR) élaborée en 1999 complète la LDPR en précisant le contenu et les conditions de désengagement de l'Etat et le rôle des différents acteurs (Etat, Collectivités locales, Organisations paysannes, Partenaires techniques et financiers, Secteur privé). Ces orientations constituent les fondements de la politique agricole actuelle.

Le Schéma directeur de développement agricole et rural élaboré en 2000 et opérationnalisé par le Plan stratégique opérationnel (PSO) autour de neuf axes d'interventions constitue le premier document d'orientation agricole post ajustement structurel.

Toutefois, l'insuffisance des performances de l'agriculture a conduit à l'élaboration du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) dont la vision est de faire du Bénin une puissance agricole dynamique à l'horizon 2015, compétitive, attractive, respectueuse de l'environnement, créatrice de richesse, répondant aux besoins de développement économique et social de la population. Elaboré de 2006 à 2011 de façon participative avec l'ensemble des parties prenantes du secteur agricole, le PSRSA constitue le document de référence en matière de politique agricole au Bénin.

Le PSRSA est accompagné d'un cadre institutionnel pour sa mise en œuvre. S'inscrivant dans la politique de libéralisation du secteur agricole et sur le principe de la responsabilité mutuelle, les principes directeurs qui régissent le cadre institutionnel sont (i) le recentrage et le renforcement de l'Etat dans ses fonctions régaliennes, (ii) la participation et la répartition claire des rôles et responsabilités de tous les acteurs, (iii) la responsabilisation de tous les acteurs selon leur mandat et (iv) le partenariat public-privé pour le développement agricole. Trois types d'acteurs sont en présence. De façon classique on retrouve la sphère publique (administration centrale et collectivités territoriales), la sphère non étatique (OP, OSC, Secteur privé) ainsi que les PTF. Une innovation est introduite au Bénin par la création d'une troisième sphère appelée sphère de partage et dédiée au partenariat public-privé.

L'objectif assigné à l'agriculture dans le PSRSA est d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire de la population et de contribuer au développement économique et social du Bénin en vue de contribuer aux objectifs du millénaire pour le développement à travers la réduction de la pauvreté et de la malnutrition. Pour ce faire, des objectifs quantitatifs ont été assignés aux différentes filières agricoles par le PSRSA. Il s'agit d'accroître entre 2008 et 2015: (i) les productions du maïs de 931 599 tonnes à 1 900 000 tonnes, du riz paddy de 72 960 tonnes à 385 000 tonnes, (iii) de l'ananas de 150 000 tonnes à 600 000 tonnes, (iv) de la noix de cajou de 62 281 à 80 000 tonnes, (v) de noix de palme de 280 000 tonnes à 505 000 tonnes, (vi) du manioc de 2 809 000 tonnes à 8 500 000 tonnes, (vii) de l'igname de 1 450 000 tonnes à 3 500 000 tonnes et du coton de 242 000 tonnes à 600 000 tonnes. Malheureusement les chances

d'atteindre ces objectifs avant 2015 paraissent assez faibles au regard des données du tableau n°1 ci-après :

**Tableau 1 : Performance des filières<sup>1</sup> agricoles**

Sous-secteur	Taux d'accroissement moyen annuel (%)			
	Production		Surface	Rendement
	2009-2013	Projection PSRSA à l'horizon 2015	2009-2013	2009-2013
<b>Production végétale</b>				
Maïs	4.9	10.0	2.6	2.2
Riz	14.9	20.1	12.7	1.9
Manioc	-1.2	13.0	-5.8	4.9
Igname	4.7	4.7	0.8	3.9
Ananas	16.3	23.8		
Anacarde		2.8		
Coton	11.0	16.1	8.7	2.1
Palmier à huile		6.8		
Cultures maraîchères	17.6	3.0	8.4	8.5
<b>Elevage*</b>				
Viande	2.9	7.2		
Lait	3.3	7.3		
Œufs	5.3	12.4		
<b>Pêche et pisciculture*</b>				
Poissons et crevettes	2.3	4.2		

**Source : USAID et DPP/MAEP, 2014.**

En effet, au niveau de l'ensemble du secteur agricole, la croissance s'est située à 4.4% sur la période 2009-2013 et est donc très en deçà du taux 14.3% que la mise en œuvre du PSRSA devait permettre d'atteindre<sup>2</sup>.

En outre, le rapport d'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire en 2013 indiquait que 38% des communes était en insécurité alimentaire malgré un taux de couverture des besoins en produits végétaux de 141.5% et une croissance agricole de 6.3%. Signalons toutefois que dans le secteur de la nutrition, des réformes ont été entreprises en 2007 et ont conduit à l'élaboration du Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et la Nutrition (PSDAN) opérationnalisé par le Programme National d'Alimentation et de Nutrition Axé sur les Résultats (PANAR).

En ce qui concerne l'état de la pauvreté, on note qu'elle a augmenté entre 2009 et 2011 en passant de 40.8 à 53.9% au niveau national. L'aggravation de la pauvreté a été plus importante en milieu rural où elle a progressé de 16.2 points contre 10.3 en milieu urbain. La faible croissance agricole en 2009 et en 2010 (2% en moyenne) pourrait expliquer cette hausse de la

<sup>1</sup>Notons que les données sont limitées au maillon de la production.

<sup>2</sup>Ce taux issu de la modélisation réalisée lors de l'élaboration du PNIA est une projection de la croissance agricole à partir des objectifs de production des différentes filières consignés dans le PSRSA

pauvreté. La reprise de la croissance économique et agricole à partir de 2011 entrainera probablement sa réduction.

C'est dans un tel contexte que le Gouvernement du Bénin à l'instar d'autres pays africains a adhéré à "La Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition" initiée en 2012 à la suite du sommet du G8 à Camp David par le président Barack Obama. Le G8 met l'accent sur "l'accélération de l'apport de capitaux privés", afin d'assurer une "croissance économique solide et inclusive" pour le secteur agricole africain.

La « Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » est un partenariat entre le G8, l'Union Africaine, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), son Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), des gouvernements africains et près d'une centaine d'entreprises nationales et internationales. En somme, il s'agit d'un engagement commun visant à permettre une croissance agricole durable pour tous et à sortir 50 millions de personnes de la pauvreté dans les 10 ans à venir en associant les engagements pris par les dirigeants africains de mettre en œuvre des mesures et des plans nationaux efficaces en faveur de la sécurité alimentaire, ceux pris par les partenaires du secteur privé d'accroître les investissements dès lors que les conditions sont réunies, ainsi que les engagements pris par le G8 de développer le potentiel de croissance rapide et durable de l'agriculture africaine.

## II. Revue des engagements des différentes parties prenantes de la Nouvelle Alliance et progrès réalisés

### 1. Engagements pris par le Gouvernement

Les réformes que doit entreprendre le Gouvernement du Bénin dans le cadre de coopération de la Nouvelle Alliance sont au nombre de vingt quatre (24) et sont structurées autour de six objectifs ainsi qu'il suit dans le tableau n°2 :

**Tableau 2 : Engagements du gouvernement du Bénin**

Indicateurs stratégiques	
❖	Taux des investissements privés dans le secteur agricole s'est accru <sup>3</sup>
❖	Niveau de production des cultures ciblées par le PNIA s'est accru <sup>4</sup>
❖	% des femmes ayant accès aux facteurs de productions et aux prises de décisions dans le secteur agricole a augmenté <sup>5</sup>
❖	Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition chronique a diminué <sup>6</sup>

<sup>3</sup>Valeur de référence 2012 : 11,7% ; cf. Rapport de performance du secteur agricole, gestion 2012

<sup>4</sup>Valeurs de référence cf. Rapport de performance du secteur agricole, gestion 2012

<sup>5</sup>Valeur de référence ; de facteurs : 34,26% en 2008 et de prise de décisions : 40,28% en 2000. cf MAEP/DPP/PADSA II Études de référence de base de l'indicateur 105

<sup>6</sup>Valeurs de référence en 2010 : 35% [garçons] et 28,6% [filles] ; cf. EMICoV 2010



Objectifs	Cadre d'actions politiques	Échéancier
<b>I. Promouvoir les investissements privés et l'entrepreneuriat agricole respectueux de l'environnement</b>	Mettre en œuvre les résultats des travaux du Comité chargé de la mise en œuvre des recommandations de la Table Ronde dialogue secteur public-secteur privé	Déc. 2013
	Réviser le code des investissements pour le rendre favorable à la promotion du secteur agricole.	Déc. 2014
	Réviser les dispositions fiscales, législatives et réglementaires pour les rendre incitatives et favorables aux investissements dans le secteur agricole.	
	Réaliser des aménagements hydro-agricoles adaptés aux changements climatiques et aux spéculations (riz : 5 000 ha, maïs : 50 000 ha, ananas : 500 ha, cultures maraîchères : 1500 ha)	2013-2018
	Réaliser les étangs et enclos piscicoles (1600 étangs piscicoles, 2190 enclos piscicoles)	Déc. 2014
	Finaliser et mettre en œuvre un plan d'action environnemental pour le secteur agricole	
	Améliorer le système de tarification électrique	
	Réduire le délai de branchement électrique	
<b>II. Faciliter l'accès aux marchés</b>	Élaborer et mettre en œuvre un programme conjoint public-privé de mise en œuvre des composantes « Transformation » et « Accès aux marchés » du PNIA	Déc. 2013
	Mettre en application les directives de l'UEMOA en matière d'exonération de TVA sur certains produits agro-alimentaires.	Déc. 2013
	Rendre opérationnel l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) et le Laboratoire Central de Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA)	Déc. 2013
	Renforcer le système d'information sur les marchés, les flux et les prix des produits agricoles.	2013-2016
	Développer les infrastructures de transport et de communication	
<b>III. Mettre en place les financements adaptés et accessibles</b>	Créer et rendre opérationnel le Fonds National de Développement Agricole (FNDA)	Oct. 2015
	Faciliter la création de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA).	Déc. 2015
	Renforcer l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin (AMAB).	Oct. 2015
<b>IV. Faciliter l'accès et l'utilisation sécurisée de la terre</b>	Étendre l'élaboration de plans fonciers ruraux sur toute l'étendue du territoire national.	Déc. 2018
	Mettre en place un système d'information fiable sur le foncier rural.	Déc. 2013
<b>V. Renforcer l'autonomisation économique des</b>	Élaborer et mettre en place un système d'information et de communication sur le genre pour un changement de comportement dans le secteur agricole et rural.	Juin 2014

<b>femmes dans le secteur agricole et rural</b>	Améliorer la prise en compte du genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets/programmes et actions dans le secteur agricole.	Déc. 2014
	Mettre en place des mesures rendant effectives l'égalité et l'équité entre homme et femme dans l'accès à la formation, à l'alphabétisation et aux structures de prise de décision dans le secteur agricole	Déc. 2013
<b>VI. Améliorer l'état nutritionnel des populations</b>	Garantir un état nutritionnel satisfaisant à travers la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments (système d'alerte précoce, éducation et de surveillance, promotion d'aliments de haute valeur nutritive).	Juin 2014
	Consolider les acquis et renforcer la stratégie d'iodation universelle du sel.	Déc. 2014
	Renforcer les capacités du Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) et l'évolution du Bénin dans le Mouvement SUN.	Déc. 2013

**Source : Document cadre de coopération G8-Bénin, 2013.**

La mise en œuvre de ces engagements, implique sept (07) ministères à savoir : le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP), le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises (MICPME), le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), le Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables (MERPMEDER), le Ministère du Transport et des Travaux Publics (MTPT) et le Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication (MCTIC). Les progrès réalisés par le gouvernement dans la mise en œuvre des engagements sont présentés dans la section suivante.

## **2. Progrès réalisés par le gouvernement du Bénin**

En fin Juin 2014, l'ensemble des réformes et actions ont été engagées avec cependant un faible niveau de mise en œuvre pour celles qui sont arrivées à échéance. Globalement, sur les onze réformes (cf. tableau n°3) dont l'échéance se situe avant juin 2014, seule l'application de la directive de l'UEMOA sur l'allègement de la fiscalité des intrants et équipements agricoles est complètement mise en œuvre. Quant à la révision du code des investissements pour le rendre favorable à la promotion du secteur agricole, elle n'a pas pu être mise en œuvre. L'actuel code des investissements (la Loi N°90-002 du 09 mai 1990) qui date de 1990, révisée pour la dernière fois en 2008 est jugé favorable à la promotion du secteur agricole par le MDAEP. Cependant, une nouvelle révision de ce code est jugée nécessaire par le MICPME et des actions y relatives d'un coût de 0,5 million de dollars ont été prévues. Les douze réformes restantes sont toutes en cours de mise en œuvre.

### **2.1. Progrès réalisés dans la promotion des investissements privés et d'un entrepreneuriat agricole respectueux de l'environnement**

Le groupe de réformes sur la promotion des investissements privés et l'entrepreneuriat agricole et la facilitation de l'accès au financement connaît un faible niveau de mise en œuvre. Au niveau

institutionnel, un comité chargé de la mise en œuvre des recommandations de la table ronde et de la mise en place du cadre institutionnel paritaire secteur public-secteur privé pour la relance de l'économie nationale a été créé en février 2013 par un décret présidentiel. Mais son fonctionnement est peu satisfaisant selon le MEF. Cet avis n'est pas partagé par les membres du comité qui affirment avoir fait des propositions au gouvernement qui devrait instituer le cadre institutionnel par la prise d'une loi, ce qui n'est pas le cas. Selon le chef de file du Groupe Technique Secteur Privé, la crise de confiance entre le Gouvernement et le secteur privé qui a conduit à la tenue de la table ronde en octobre 2012 semble persister et pénalise de ce fait l'animation de ce cadre de dialogue. Sur le plan des réformes, des mesures portant sur : (i) la réduction des procédures, des délais et des coûts, de création des sociétés anonymes à responsabilité limitée (SARL) , (ii) l'allégement des procédures, des délais et des coûts du permis de construire, de l'accès à l'eau, à l'électricité et au téléphone filaire, (iii) l'allégement des procédures pour le commerce transfrontalier, (iv) le renforcement de l'exécution des contrats, (v) la facilitation de l'accès au crédit et (vi) et la protection des investisseurs ont été prises à travers divers décrets et arrêtés et ont fait l'objet d'une communication par le Conseil Présidentiel pour l'Investissement (CPI). Toutefois, les réformes portant sur l'amélioration de l'exécution des contrats sont jugées insuffisantes. Par ailleurs, la persistance du déficit énergétique et la non fonctionnalité de la commission de conciliation pour les litiges fiscaux viennent renforcer les goulots d'étranglement qui pénalisent la croissance du secteur privé.

Il faut toutefois souligner que le niveau de mise en œuvre des investissements structurants devant faciliter l'investissement privé est relativement élevé. En effet, environ 6.600 ha ont été aménagés en 2013 contre un engagement annuel d'environ 10.000<sup>7</sup> ha et 6.230 étangs piscicoles ont été réalisés contre 1.600. En revanche, seulement 90 enclos piscicoles ont été construits sur un engagement de 2.190. L'échéance de réalisation des infrastructures étant fixée pour décembre 2014, il est important de mettre l'accent maintenant sur la réalisation des enclos.

## **2.2. Progrès réalisés dans la facilitation de l'accès aux marchés**

Les réformes sur la facilitation de l'accès aux marchés et la sécurisation foncière sont relativement avancées. En effet, le Laboratoire Central de la Sécurité Sanitaire des Aliments est fonctionnel depuis 2012 et a permis d'améliorer le taux de mise en conformité des produits végétaux et agro-alimentaires. Ainsi, les opérations de contrôle en 2013 ont montré que le taux de conformité aux normes des produits végétaux a atteint 93% contre 85% pour les produits agro-alimentaires et 100% pour les produits animaux et halieutiques. Malgré cet effort de contrôle sanitaire et de normalisation, les performances des exportations de produits agricoles restent faibles car elles ont progressé seulement de 8% en 2013 tandis que les importations agricoles ont augmenté de 34%. Pour ce qui est du renforcement du système d'informations sur les marchés, la subvention allouée à l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA) a été accrue depuis 2013 pour lui permettre d'améliorer le fonctionnement du système. Par ailleurs, tous les projets de nouvelle génération élaborés depuis 2012 dans le secteur agricole ont un volet qui leur permet d'aller en appui à l'ONASA dans ce cadre. C'est le cas du Projet d'Appui au Développement Rural (PADER) en cours et du Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouébé (PAIAVO) qui démarrera courant 2014. Enfin, les investissements pour le désenclavement des zones rurales progressent également. Selon le MAEP (DPP, 2014),

---

<sup>7</sup>Cela est obtenu à partir de la moyenne annuelle des 57000 ha planifiés sur la période 2013-2018 dans le cadre de coopération

l'accroissement des linéaires de pistes rurales en 2013 est évalué à 16,48 %. Les réfections de pistes ont été faites grâce au financement de la Société Nationale de Promotion Agricole (SONAPRA) et des projets/programmes. Au total, 3489,7 km ont été réfectionnés par la SONAPRA, le projet d'appui à la filière coton, la Direction du Génie Rural et le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire par l'Intensification Agricole (PSAIA) contre 2.996 km en 2012, soit un taux d'accroissement de 16%. Notons que dans ces réfections, 3.234 km ont été réfectionnées dans le cadre de la production de la promotion de la filière coton.

### **2.3. Progrès réalisés dans la mise en place de financements adaptés et accessibles**

En dehors du microcrédit aux plus pauvres dont bénéficient notamment les femmes, seule l'assurance mutuelle agricole du Bénin est fonctionnelle pour ce qui est de la facilitation de l'accès au financement. Le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) a été créé par décret en janvier 2014 et son opérationnalisation est en cours. La création de la banque nationale de développement agricole annoncée depuis 2011 n'a pas encore vu le jour. Des divergences entre le Gouvernement et les promoteurs des banques privées seraient à l'origine de ce retard. Les investissements privés dans le secteur agricole ont toutefois augmenté de 55% en passant de 65 milliards en 2012 à 100 milliards<sup>8</sup> en 2013.

### **2.4. Progrès réalisés dans l'accès et l'utilisation sécurisée de la terre**

En 2013, 49 plans fonciers ruraux (PFR) ont été réalisés dans l'Atacora-Donga, 32 PFR de 2012 ont été finalisés, 8 PFR pilotes de 2002-2004 ont été repris pour être mis aux normes et 49 sections villageoises de gestion foncière (SVGF) installées en 2012 ont été formées et équipées dans plusieurs communes (DPP/MAEP, 2014). De même, avec l'appui de la coopération allemande, une étude a été réalisée en décembre 2013 pour définir une approche moins coûteuse qui permettra d'étendre rapidement la réforme foncière à toutes les communes du Bénin. Enfin, une requête est adressée à l'unité de coordination du Millenium Corporation Account (UCF/MCA) pour l'obtention de matériels informatiques nécessaires à la mise en place d'un système d'information fiable sur le foncier rural, mais elle n'a pas encore abouti.

### **2.5. Progrès réalisés dans le renforcement de l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole**

Il faut noter que des efforts ont été entrepris pour la prise en compte de la problématique du genre dans la conception du plan stratégique de relance du secteur agricole et un plan d'action sur le genre est également élaboré pour son opérationnalisation. Le plan d'action inclut un système d'information et de formation qui est en cours de mise en œuvre à travers le service statistique du MAEP et certains projets. Les défis à relever sont la conception et l'opérationnalisation d'un plan de communication que la cellule genre du MAEP entreprendra avec le ministère de la communication et surtout le financement des actions par le budget national pour leur mise à l'échelle et assurer leur pérennité.

---

<sup>8</sup>On ne peut toutefois imputer cette augmentation au système financier national car elle peut provenir des fonds propres des investisseurs nationaux ou d'investissements directs étrangers. Une recherche complémentaire d'information sur la source de l'augmentation est nécessaire.

## 2.6. Progrès réalisés dans l'amélioration de l'état nutritionnel des populations

De nombreuses actions sont en cours pour l'amélioration de l'état nutritionnel des populations. Un plan d'action opérationnel d'alimentation et de nutrition dans le secteur agricole est élaboré pour la mise en œuvre de l'engagement sur l'amélioration de l'état nutritionnel de la population. Il est cependant à l'étape de validation au niveau du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Par ailleurs, le Programme National d'Alimentation et de Nutrition Axé sur les Résultats (PANAR) qui découle du PSDAN, a été chiffré à 72 milliards de FCFA sur 5 ans. En attendant de porter le PANAR à l'échelle des 77 communes du Bénin, il a été mis en chantier en 2011 pour 4 ans, le Projet de Nutrition Communautaire (PNC) d'un coût de 1,5 milliard de FCFA, sur financement du Fonds Japonais de Développement et avec l'appui de la Banque Mondiale. Il s'agit d'un projet pédagogique à base communautaire qui s'exécute dans les dix (10) communes du Bénin les plus vulnérables à la malnutrition infantile et dont les résultats seront mis à l'échelle sur l'ensemble du territoire national. Sur cette même lancée, le Bénin a élaboré le Projet Multisectoriel de l'Alimentation, de la Santé et de la Nutrition (PMASN) devant couvrir 40 communes et pour lequel il vient d'obtenir de la Banque Mondiale un crédit de quatorze (14) milliards de FCFA pour son financement. Le PMASN est déjà mis en vigueur. Enfin, l'action spécifique portant sur la stratégie d'iodation universelle du sel est en cours de mise en œuvre à travers un projet pilote appuyé par l'UNICEF. De même, un manuel de contrôle du sel alimentaire élaboré en 2012 contribue à l'exécution de la stratégie. Sur le plan institutionnel, le renforcement en capacités humaines du Secrétariat Permanent du CAN est en cours pour permettre une meilleure coordination et pilotage des actions contribuant à la réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Les niveaux d'exécution des différents engagements pris par le gouvernement sont synthétisés dans le tableau N° 3 :

**Tableau 3 : Etat de mise en œuvre des engagements du Gouvernement dans le cadre de coopération de la Nouvelle Alliance**

Objectifs	Cadre d'actions politiques	Échéancier	Ministères/Structures concernés	Etat de mise en œuvre	Observations
	E1: Mettre en œuvre les résultats des travaux du Comité chargé de la mise en œuvre des recommandations de la Table Ronde dialogue secteur public-secteur privé	Déc. 2013	MEF	Un décret datant de février 2013 portant création du Comité chargé de la mise en œuvre des recommandations de la Table Ronde et de la mise en place du cadre institutionnel paritaire secteur public-secteur privé pour la relance de l'économie nationale a été pris par le Président de la République. Des réformes portant sur : (i) la réduction des coûts, des délais et des procédures de création des SARL, (ii) l'octroi du permis de construire, l'accès à l'eau, à l'électricité et au téléphone filaire, (iii) l'allégement des procédures pour le commerce transfrontalier, (iv) l'exécution des contrats, (v) l'accès au crédit et (vi) et la protection des investisseurs ont été prises par divers	Fonctionnement peu satisfaisant du cadre de dialogue privé-public  Les réformes sur l'exécution des contrats sont toutefois jugées insuffisantes.  Le déficit énergétique persiste  Les efforts de finalisation du

Objectifs	Cadre d'actions politiques	Échéancier	Ministères/Structures concernés	Etat de mise en œuvre	Observations
<b>I. Promouvoir les investissements privés et l'entrepreneuriat agricole respectueux de l'environnement</b>				décrets et arrêtés.	<p>cadre de gestion du contentieux fiscal ne sont pas avancés.</p> <p>La commission des impôts et la commission de conciliation non encore fonctionnelles.</p>
	E2 : Réviser le code des investissements pour le rendre favorable à la promotion du secteur agricole	Déc. 2013	MDAEP MICPME	La dernière révision du code d'investissement date de 2008.	Des actions (à préciser) d'un coût de 0.5 million de dollar sont prévues par le MICPME pour une nouvelle révision du code.
	E3 : Réviser les dispositions fiscales, législatives et réglementaires pour les rendre incitatives et favorables aux investissements dans le secteur agricole.	Déc. 2014	MEF	Les réformes citées au 1) contribuent à la facilitation des investissements dans le secteur agricole	Des actions (à préciser) dont le coût est estimé à 4 millions de dollar sont prises par le MICPME en appui au secteur privé dans le domaine de l'agro-industrie
	E 4 : Réaliser des aménagements hydro-agricoles adaptés aux changements climatiques et aux spéculations (riz : 5 000 ha, maïs : 50 000 ha, ananas : 500 ha, cultures maraîchères : 1500 ha)	2013-2018	MAEP	Le total des superficies aménagées s'élève à 6598,2 ha. Les aménagements ont été réalisés par le ProAgri (143,2 ha), le PAFIRIZ (847 ha), le SMART (50 ha), le PSAIA (228 ha), le PACER (98 ha) et le PADA (5232 ha).	Les aménagements se poursuivront et même s'intensifieront à partir de 2014 avec l'appui de la BAD, de la BOAD, de la Banque Mondiale, de la BID, de la Coopération

Objectifs	Cadre d'actions politiques	Échéancier	Ministères/Structures concernés	Etat de mise en œuvre	Observations
					belge, de la Coopération allemande pour ne citer que ceux-là.
	E 5 : Réaliser les étangs et enclos piscicoles (1600 étangs piscicoles, 2190 enclos piscicoles)	Déc. 2014	MAEP	Il a été réalisé en 2013 : 6.230 étangs piscicoles et 90 enclos piscicoles	Il s'agit d'étangs et enclos de 200 m <sup>2</sup> chacun.
	E 6 : Finaliser et mettre en œuvre un plan d'action environnemental pour le secteur agricole	Déc. 2014	MAEP	Un plan d'action environnemental du secteur agricole a été validé en décembre 2013 à Cotonou.	Sa mise en œuvre démarrera en 2014
	E 7 : Améliorer le système de tarification électrique	Déc. 2014	MERP MEDE R	Réduction du coût de branchement de 15% <sup>9</sup> et possibilité d'un paiement échelonné sur 3 mois de 40% du coût de branchement	Les négociations sont en cours pour la réduction du tarif de la consommation électrique qui est déjà subventionné par le Gouvernement
	E 8 : Réduire le délai de branchement électrique	Déc. 2014	MERP MEDE R	Le délai d'établissement du devis de branchement de 2 semaines et le délai de branchement d'un mois après le paiement du devis n'ont pas changé. Toutefois l'allégement des procédures d'acquisition du matériel permettra de respecter ces délais.	Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour raccourcir le délai d'accès aux branchements électriques
<b>II. Faciliter l'accès aux marchés</b>	E 9 : Élaborer et mettre en œuvre un programme conjoint public-privé de mise en œuvre des composantes « Transformation » et « Accès aux marchés » du PNIA.	Déc. 2013	MAEP	Une note de clarification des concepts et les fondements du partenariat public-privé dans le secteur agricole au Bénin a été élaborée en décembre 2010. Des actions dont le coût est estimé à 0,25 million de dollar sont en cours (voir MICPME).	Il n'existe cependant pas de cadre juridique qui encadre le partenariat public-privé

<sup>9</sup>Il s'agit d'une moyenne étant donné qu'il existe 6 types de branchement



Objectifs	Cadre d'actions politiques	Échéancier	Ministères/Structures concernés	Etat de mise en œuvre	Observations
	E 10 : Mettre en application les directives de l'UEMOA en matière d'exonération de TVA sur certains produits agricoles et alimentaires.	Déc. 2013	MEF	Les importations d'intrants et d'équipement agricoles sont exonérées	
	E 11 : Rendre opérationnel l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) et le Laboratoire Central de Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA)	Déc. 2013	MAEP	Les textes qui doivent régir le fonctionnement de l'ABSSA sont élaborés et son Directeur Général est nommé en 2013. Il reste à mettre en place le Conseil d'Administration de l'ABSSA et à nommer les Directeurs techniques. Quant au LCSSA il est opérationnel depuis 2012 et est très avancé dans le processus d'accréditation qui pourrait intervenir en 2014.	L'ABSSA et le LCSSA bénéficient de l'appui de la Coopération belge et de l'Union Européenne.
	E 12 : Renforcer le système d'information sur les marchés, les flux et les prix des produits agricoles.	2013-2016	MAEP	La subvention allouée à l'ONASA a été accrue depuis 2013 pour lui permettre d'améliorer le fonctionnement du système. Par ailleurs, tous les projets de nouvelle génération élaborés depuis 2012 ont un volet qui leur permet d'aller en appui à l'ONASA dans ce cadre. C'est le cas du PACER en cours et du PAIAVO qui démarrera courant 2014.	
	E 13 : Développer les infrastructures de transport et de communication	2013-2016	MTPT	Le Programme d'Appui au Sous-secteur de transport rural (PASTR) et le Programme d'Urgence de Désenclavement Renforcé des localités du Bénin (PU DR) sont en cours de mise en œuvre. Environ 3500 Km de pistes rurales ont été réfectionnées en 2013	Les deux programmes sont financés à hauteur de 19milliards dont une contribution de 10 milliards de la part des Pays-Bas, et le reste est assuré par l'Etat à travers le Fonds routier et le Budget national



Objectifs	Cadre d'actions politiques	Échéancier	Ministères/Structures concernés	Etat de mise en œuvre	Observations
<b>III. Mettre en place les financements adaptés et accessibles</b>	E 14 : Créer et rendre opérationnel le Fonds National de Développement Agricole (FNDA)	Oct. 2015	MAEP MEF	Le FNDA est créé par décret n° 2014-100 du 31 janvier 2014. Son opérationnalisation est en cours.	L'Union Européenne, la Banque Mondiale et la Coopération belge accompagnent la mise en place du Fonds
	E 15 : Faciliter la création de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA).	Déc. 2015	MEF	Le projet de création de la BNDA a été annoncé en 2011 mais n'a pas encore vu le jour	Des divergences entre le Gouvernement et le secteur privé bancaire ont retardé la mise en œuvre du projet
	E 16 : Renforcer l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin (AMAB).	Oct. 2015	MEF MAEP	L'AMAB est créée depuis 2011 et a démarré ses activités en 2012. Les efforts sont en cours avec l'appui de l'Office national de stabilisation des prix des produits agricoles pour son renforcement.	
<b>IV. Faciliter l'accès et l'utilisation sécurisée de la terre</b>	E 17 : Étendre l'élaboration de plans fonciers ruraux sur toute l'étendue du territoire national.	Déc. 2018	MEF MAEP	En 2013, 49 plans fonciers ruraux (PFR) ont été réalisés dans l'Atacora-Donga et 32 PFR de 2012 ont été finalisés et 8 PFR pilotes de 2002-2004 ont été repris pour être mis aux normes et 49 sections villageoises de gestion foncière (SVGF) installées en 2012 ont été formées et équipées. L'élaboration des PFR se poursuit avec l'appui de la Coopération allemande à travers la KFW. Une étude a été réalisée en décembre 2013 pour définir une approche moins coûteuse qui permettra de l'étendre rapidement à toutes les communes du Bénin.	
	E 18 : Mettre en place un système d'information fiable sur le foncier rural.	Déc. 2013	MEF MAEP	Le système d'information est en cours de mise en œuvre.	Une requête est adressée à l'UCF/MCA pour l'obtention de matériels informatiques nécessaires à la mise en place d'un système d'information fiable sur le

Objectifs	Cadre d'actions politiques	Échéancier	Ministères/Structures concernés	Etat de mise en œuvre	Observations
					foncier rural. Mais cette requête n'a pas encore abouti.
<b>V. Renforcer l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole et rural</b>	E 19 : Élaborer et mettre en place un système d'information et de communication sur le genre pour un changement de comportement dans le secteur agricole et rural.	Juin 2014	MCTIC MAEP	Un plan d'action genre dans le secteur agricole et rural est disponible depuis 2012 et est cours d'opérationnalisation. Ce plan prévoit la mise en place d'un système d'information et de formation sur le genre pour un changement de comportement dans le secteur agricole et rural.  Des séances d'internalisation du Plan d'action sont tenues en 2013 avec toutes les structures dans le but d'intégrer dans leurs Plans de travail et de budgets annuels respectifs les actions de promotion du genre.	La cellule genre prévoit la réalisation du plan de communication avec le ministère de la communication.
	E 20 : Améliorer la prise en compte du genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets/programmes et actions dans le secteur agricole.	Déc. 2014	MAEP	Le concept genre est pris en compte dans la conception des politiques notamment le PSRSA. Des actions sont en cours pour l'intégration du genre dans les enquêtes agricoles	
	E 21 : Mettre en place des mesures rendant effectives l'égalité et l'équité entre homme et femme dans l'accès à la formation, à l'alphabétisation et aux structures de prise de décision dans le secteur agricole.	Déc. 2013	MAEP	Les différents plans de formation élaborés tiennent compte de l'équité entre hommes et femmes d'une part, prennent également en compte l'accès des jeunes à la connaissance agricole d'autre part. Ainsi, les conseils agricoles tiennent compte de la spécificité en matière de genre, c'est-à-dire des besoins des femmes et des jeunes qui constituent les couches les plus vulnérables ou les plus négligées dans l'accès aux connaissances professionnelles agricoles et rurales.	Les ratios en matière d'accès aux conseils agricoles restent à préciser car ils ne sont pas actuellement disponibles.  L'insuffisance de ressources financières ne permet pas une intensification des actions à mener.




Objectifs	Cadre d'actions politiques	Échéancier	Ministères/Structures concernés	Etat de mise en œuvre	Observations
<b>VI. Améliorer l'état nutritionnel des populations</b>	E 22 : Garantir un état nutritionnel satisfaisant à travers la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments (système d'alerte précoce, éducation et de surveillance, promotion d'aliments de haute valeur nutritive).	Juin 2014	MAEP	<p>Les efforts se poursuivent dans ce cadre à travers les interventions de la DANA et du CAN.</p> <p>Le Plan d'action opérationnel d'alimentation et de nutrition dans le secteur agricole est élaboré et est à l'étape de validation.</p> <p>Le Projet Multisectoriel de l'Alimentation, de la Santé et de la Nutrition (PMASN) est élaboré et financé à hauteur de 14 milliards de FCFA sur crédit de la Banque Mondiale.</p>	Envisager la validation du plan d'action opérationnel dans un proche délai au niveau du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
	E 23 : Consolider les acquis et renforcer la stratégie d'iodation universelle du sel.	Déc. 2014	MAEP	<p>Conduite d'un projet pilote d'iodation du sel par le groupement de Djègbadji avec l'appui de l'UNICEF</p> <p>Elaboration et validation en 2012, d'un manuel de contrôle du sel alimentaire au Bénin.</p>	Il s'agira de mettre à échelle les actions d'iodation du sel et de surveillance, puis de prévoir un budget pour poursuivre l'action en 2015 car l'assistance de l'UNICEF prend fin en 2014.
	E 24 : Renforcer les capacités du Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) et l'évolution du Bénin dans le Mouvement SUN.	Déc. 2013	CAN MEF	<p>Le Secrétaire Permanent du CAN a été recruté et a constitué son équipe de démarrage. Des recrutements sont en cours pour renforcer les capacités du Secrétariat Permanent du CAN.</p>	

Source : CAN et USAID, 2014.

Légende :

### 3. Engagements du secteur privé et progrès réalisés

**Graphique 1 : Synthèse des investissements consentis par le privé et des emplois créés**

	Cible atteinte ou dépassée ou en bonne voie		Pas sur la bonne voie ou action non réalisée		Quelques progrès et plus d'effort requis
---	---	---	--	---	--

## Lettres D'intention - Benin

### L'année en chiffres

Dans chaque pays, une sélection d'entreprises engagées a décrit leurs plans d'investissement en signant des "lettres d'intention". Pour 2013, les données statistiques agrégées suivantes sont partagées par ces entreprises dans un esprit de responsabilité mutuelle.

23 Entreprises ont signé des Lettres D'intention (LOI)

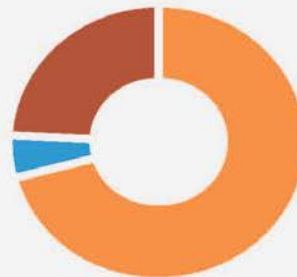
Montant des investissements estimés et planifiés à 410 million US\$

17 des 23 entreprises ont fourni des données

#### STATUT ACTUEL DE LA MISE EN OEUVRE



21 des 23 entreprises ont fourni des données.



#### 30 million \$US d'investissements en 2013

27 million \$US de dépenses additionnelles en capital.

3 million \$US de dépenses de fonctionnement.

20 des 23 entreprises ont fourni des données.

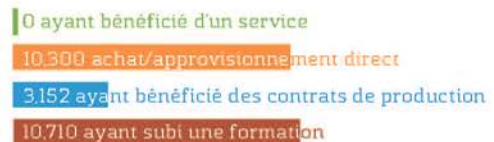
#### RÉSULTATS OBTENUS EN 2013

##### 326 emplois créés:



10 des 23 entreprises ont fourni des données, dont 100% étaient ventilées par sexe.

##### 13,430 petits producteurs touchés



6 des 23 entreprises ont fourni des données, dont 100% étaient ventilées par sexe.

Source : Réalisé à partir des informations fournies au CAN par les entreprises et du rapport USAID, 2014.

Le graphique précédent montre qu'à ce jour, 23 entreprises béninoises ont signé des lettres d'intention pour investir dans le secteur agricole en vue de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Bénin. Parmi ces 23 signataires, 20 ont été rencontrés par la dernière mission d'évaluation de l'USAID (voir annexe 1). En complétant les informations collectées sur ces acteurs dans le cadre des concertations organisées par le CAN par celles obtenues par la mission de l'USAID, l'état de la mise en œuvre des engagements pris par les privés se présente ainsi qu'il suit :

- ⇒ Pour les vingt (20) entreprises dont les lettres d'intention ont été évaluées, 16 ont effectivement démarré leurs activités et les investissements prévus sont partiellement ou entièrement réalisés. Deux compagnies ont même dépassé certains des investissements envisagés dans leurs lettres d'intention ;
- ⇒ 14 entreprises soulignent qu'elles auraient pu entièrement réaliser les investissements escomptés si elles avaient eu accès à des financements et
- ⇒ trois (03) si elles n'avaient pas rencontré de problèmes fonciers.

Les investissements réalisés portent sur l'ensemble des chaînes de valeur agricole, de l'approvisionnement en facteurs de production (semences, aliments de bétail, équipements, matériels agricoles, usines de transformation et laboratoires d'analyse) à la transformation/commercialisation de produits finis (ananas, beurre de karité, noix de cajou, coton, produits laitiers, produits de pêche), en passant par l'aménagement des terres.

Quand on s'intéresse à la promotion des femmes au sein du secteur privé, on constate que sur les vingt (20) entreprises contactées, cinq (05) PME sont dirigées par des femmes. Par ailleurs, des femmes occupant des postes de direction furent rencontrées dans quatre (04) autres entreprises.

Pour les entreprises qui n'ont pas démarré leurs activités et globalement pour toutes les entreprises rencontrées, plusieurs contraintes ne favorisent pas la mise en œuvre efficiente des engagements. Il s'agit entre autres de :

#### **Inégale organisation des différentes filières agricoles**

On note que si certaines filières, comme le coton sont bien organisées, d'autres, comme par exemple l'anacarde, l'huile de palme ou encore l'ananas le sont moins et devraient maintenant bénéficier d'une attention particulière. Une meilleure organisation des producteurs en groupements au sein de ces filières faciliterait l'accès aux prêts bancaires. Les expériences des pays voisins, notamment la Côte d'Ivoire sont en train d'être étudiées par les acteurs béninois, ce qui est une bonne chose. Les points suivants furent mis en exergue :

- Travailler sur la chaîne des valeurs et assurer un partenariat étroit entre les différents maillons de la chaîne d'approvisionnement ;
- Prêter une attention spécifique au lien entre le producteur et le transformateur, au respect des contrats avec les coopératives, à l'approvisionnement des usines en matière première ;
- Accompagner les petits producteurs, par exemple en ce qui concerne les problèmes liés à la déstabilisation de certains marchés (marché d'ananas par exemple) par des commerçants nigériens.

## Faible implication des différentes structures étatiques

Les entreprises ont souligné les points suivants qui demandent une implication de divers acteurs gouvernementaux afin de faciliter la mise en œuvre de leurs investissements.

- Actualiser des textes administratifs qui ne sont plus adaptés, comme par exemple celui qui fixe la date de démarrage de la campagne commerciale du Karité par l'Etat, disposition qui a un impact négatif sur le prix à l'exportation. Car, elle ne permet pas la conformité avec les normes de qualité strictes demandées à l'international.
- Assurer la connaissance des réglementations en vigueur et leur mise en œuvre par les représentants des services douaniers à tous les échelons afin d'éviter les « tracasseries douanières ».
- Réglementer l'utilisation des intrants agricoles qui sont à manipuler avec précaution et assurer la formation des producteurs.
- Rendre le « LABEL BENIN » pour l'anacarde opérationnel avec l'introduction des codes-barres sur les sacs pour la traçabilité afin d'éviter le mélange avec les noix nigériennes.
- Assurer un accompagnement ciblé et de proximité pour suivre de manière précise le respect des engagements des partenaires privés et étatiques. Par exemple, lors de création d'unités de production dans des zones non viabilisées.
- Assurer une communication transparente sur les projets étatiques. Dans certains cas l'Etat est perçu comme concurrent du secteur privé en installant ses propres unités de production dans des filières prioritaires.

### Climat de méfiance entre l'Etat et les investisseurs privés

La nécessité de disposer d'un cadre clair et adapté pour promouvoir le partenariat public-privé fut soulignée à plusieurs reprises. Ce cadre doit permettre de définir les rôles des partenaires, d'assurer la transparence dans la mise en œuvre et le respect des engagements contractuels pris par les partenaires respectifs. Il faciliterait par ailleurs la sécurisation des investissements, ce qui ferait du Bénin, un pays attractif pour les investissements privés.

### Manque de clarté dans la mise en œuvre de la politique foncière

Les points suivants furent soulevés par les partenaires du secteur privé :

- les pratiques foncières sont non sécurisées,
- la longue attente pour obtenir des titres fonciers ruraux (jusqu'à cinq ans d'attente vaine),
- l'appartenance des terres aux communautés et aux individus,
- le grand nombre de terres non exploitées,
- la difficulté pour les jeunes d'acheter des terres.

Les effets de l'harmonisation et de la modernisation du système de gestion foncière qui se sont concrétisées par le vote du nouveau code foncier (Loi n°2013-01 du 14 Août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin) ne sont pas encore visibles pour les acteurs du privé, et une vulgarisation sur ce sujet à l'ensemble des partenaires est certainement indispensable.

### **Faible accès au financement**

Les entreprises ont identifié les obstacles au financement des investissements et des fonds de roulement suivants :

- la frilosité des banques à soutenir le secteur agricole et à prêter aux jeunes qui voudraient se lancer dans ce domaine ;
- des taux d'intérêt sur prêts trop élevés pour une rentabilité correcte (les taux oscillent entre 10 et 15% l'an) ;
- des prêts essentiellement à court terme ;
- des garanties demandées sont très importantes (pour 100 millions, on demande 250 millions de garantie) ;
- du retard dans l'octroi des prêts dû à la lenteur des procédures ;
- une absence de cadre pour les prêts aux PME actives dans le secteur agricole ;
- l'absence d'assurances adaptées ;
- l'inexistence d'une banque de développement ;
- l'inexistence d'un fonds de garantie mis à disposition par le gouvernement ;
- l'inexistence d'un fonds d'accompagnement de l'Etat qui pourrait entrer dans le capital pour une période donnée et accompagner les structures qui font face à des problèmes mineurs ;
- le manque de départements import/export au sein des banques.

Ces obstacles poussent les entreprises à réaliser leurs investissements sur fonds propres, ce qui entraîne un ralentissement des activités.

Le secteur bancaire quant à lui note que si une garantie du Ministère des Finances pour les prêts syndiqués existe pour la filière coton, les autres filières n'en bénéficient pas car elles ne sont pas encore structurées. Il faut que le cadre soit fixé pour que les banques puissent aller plus loin dans l'octroi de prêts (mécanisation du secteur par exemple).

### **Faible accès à l'information et un faible niveau d'échanges d'expériences**

Les entreprises rencontrées ont des difficultés d'accès aux informations sur des techniques de transformation plus performantes et permettant un plus grand rendement qui pourrait satisfaire la demande grandissante. A cet effet, les suggestions suivantes ont été faites :

- faciliter l'échange d'expérience technologique afin d'améliorer les quantités transformées ;
- faciliter l'accès à l'information et conseiller les producteurs pour l'achat d'outillage et d'équipement à l'étranger ;
- faciliter la création de partenariats avec des pairs d'autres pays de la Nouvelle Alliance ainsi qu'avec des structures européennes (échange en matière de calibrage, *know how* (savoir faire), conditionnement, acheminement vers le consommateur à temps, etc.) ;
- créer (ou actualiser) une banque de données adaptées sur le secteur agricole au Bénin (accès à des études sur la qualité de l'eau, études de sol, d'hydrologie etc.).

### **Insuffisance de personnel qualifié**

L'importance de former les jeunes à des pratiques managériales agricoles, préparer des entrepreneurs agricoles, fut mentionnée par les partenaires du secteur privé. L'insuffisance de



main d'œuvre qualifiée au Bénin oblige à aller recruter des techniciens dans des pays voisins. Les formations en matière de technologie et d'ingénierie doivent être renforcées pour pallier ce manque. Les ingénieurs agronomes sortis des écoles devraient bénéficier d'accompagnement pour les motiver à aller sur le terrain et monter des fermes agricoles.

#### **Marché régional et international dynamique mais peu accessible**

Au sein de la CEDEAO les exportations des produits agricoles sont exonérées ce qui permet un élargissement du marché, il en va de même pour la création de sociétés. Durant cette année, bon nombre de sociétés ont commencé ou continué à exporter dans les pays de la CEDEAO.

Le dynamisme des voisins immédiats du Bénin que sont le Togo et le Nigéria est un défi pour les sociétés béninoises. L'existence de normes agro-alimentaires comme le NAFDAC (norme nigériane agro alimentaire restrictive) est perçue comme un frein à l'exportation des produits béninois sur ce marché car protège la production du pays. Le Ministère de l'Industrie est en train de négocier avec les autorités nigérianes afin d'arriver à un accord. Dans ce cas, une grande partie de la production de certaines entreprises pourrait être écoulee plus facilement sur le marché nigérian.

En ce qui concerne les relations commerciales avec le Nigéria, la convertibilité de la monnaie et la maîtrise de la langue anglaise sont perçues comme des défis additionnels par les privés rencontrés. La mise en place de relations commerciales avec des pays non africains est rendue difficile notamment par le fait que le secteur bancaire béninois manque de personnel maîtrisant ces enjeux.

#### **Insuffisance d'infrastructures**

En ce qui concerne les infrastructures routières, bon nombre de routes restent non aménagées, ce qui pose un problème d'accès aux producteurs et de transport des marchandises. Dans certains cas l'Etat tarde à tenir ses engagements alors que les sociétés ont-elles, déjà concrétisé leurs investissements.

#### **Difficulté d'accès à l'électrification**

Les délais pour l'électrification sont très longs malgré la signature d'accords et les paiements préalables (de un à cinq ans). Le manque d'électricité dans les zones rurales force certains producteurs à aller installer les unités de transformation en ville empêchant ainsi la création d'emplois dans ces zones rurales. Ceux qui acceptent de s'implanter dans les zones non électrifiées voient leurs fonds de fonctionnement s'obérer, toute chose qui agit sur les performances de leurs entreprises.

#### **Indisponibilité de certains intrants de conditionnement**

Les emballages, en l'occurrence les cartons et les bouteilles, ne sont pas disponibles au Bénin. Les cartons et les bouteilles sont essentiellement importés du Ghana, du Togo et du Burkina Faso avant la réexportation des produits finis. Cet état de choses crée d'énormes difficultés aux entreprises locales de transformation agroalimentaires telles que Agro-Espace et Fruit Tilou.



Les entreprises rencontrées sont extrêmement actives, la demande pour leur production est forte. Si des solutions sont apportées à ces contraintes, cela rendrait l'environnement plus propice, contribuerait à l'amélioration de leur performance et faciliterait la mise en œuvre des différents engagements pris par le secteur privé.

Les différents niveaux de mise en œuvre des engagements pris par les entreprises privées sont synthétisés dans le tableau N° 3.

**Tableau 5 : Etat de mise en œuvre des engagements des entreprises privées dans le cadre de la coopération de la Nouvelle Alliance**

Nom de l'entreprise	Objectifs	Progrès Réalisés
<b>1. AGRISATCH S.A.</b>	Lettre d'intention non transmise	
<b>2. AGRO ESPACE</b>	Investissement envisagé - <ol style="list-style-type: none"> <li>1. acquisition d'équipements de transformation</li> <li>2. élargissement du bâtiment de production et construction d'un magasin de stockage</li> <li>3. acquisition d'un camion</li> <li>4. formation et suivi de 2000 producteurs</li> <li>5. signature de contrat de fourniture de matière première</li> </ol>	Investissement à ce jour : 10 emplois créés dont 6 femmes <ol style="list-style-type: none"> <li>1. machines, plus petits équipements</li> <li>2. subvention de la part du gouvernement avec soutien de la compagnie</li> <li>3. camionnette</li> <li>4. formation pour les employés sur les normes d'hygiène et sur la production aussi</li> <li>5. oui avec 10 petits producteurs (rayon de 20-40 km)</li> </ol>
<b>3. A'NTEMANA (Femme)</b>	Investissement envisagé - <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acquisition d'équipements de transformation du beurre de karité</li> <li>2. Acquisition d'un matériel roulant pour la collecte des produits</li> <li>3. Construction d'infrastructures de stockage</li> <li>4. Renforcement des capacités des groupements de femmes sur la démarche qualité</li> <li>5. Marketing du label A'ntemana au niveau local, régional et international</li> <li>6. Renforcement des capacités de production par l'acquisition d'équipements</li> <li>7. Doter les groupements partenaires d'équipements performants</li> <li>8. Collecte et commercialisation du</li> </ol>	Investissement à ce jour : 20 emplois permanents créés – 100 % femmes 30 emplois saisonniers – 100% femmes <ol style="list-style-type: none"> <li>1. manque de financement</li> <li>2. un triporteur acquis</li> <li>3. un bâtiment construit à N'Dali</li> <li>4. 500 femmes/3000 formées (triage etc.)</li> <li>5. distribué dans la boutique Label Bénin et en pharmacies et salon de coiffure(2013) Ghana, Côte d'Ivoire, Niger, Togo, Afrique du Sud initié</li> <li>6. non acquis</li> <li>7. 3/100 groupements ont bénéficié de nouveaux équipements</li> <li>8. 360 tonnes (karité) + 800</li> </ol>

Nom de l'entreprise	Objectifs	Progrès Réalisés
	beurre de karité	tonnes achetées (soja / mais) annuellement aux groupements de femmes
<b>4. BENIN EMBALLAGES</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. acquisition et installations de nouvelles machines à injection et à soufflage moderne pour la production d'emballages plastiques</li> <li>2. acquisition et installation d'une unité de fabrication et de mise en format de carton</li> <li>3. acquisition et installation d'équipement de fabrication d'emballages biodégradables ;</li> <li>4. acquisition et installations d'équipements de recyclage</li> <li>5. acquisition d'outils (moules et autres)</li> <li>6. acquisition de matériels roulants pour le transport des matières premières et des produits finis de même que pour la collecte de déchets à recycler</li> <li>7. établissement d'un partenariat entre les producteurs et les transformateurs</li> </ol>	Données non disponibles
<b>5. CANNA-JP (Femme)</b>	<p>Investissement envisagé -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. acquisition de matériels logistiques didactiques et de démonstration</li> <li>2. acquisition de deux pick-up pour les actions de sensibilisation</li> <li>3. matériel de communication</li> <li>4. pour les IEC</li> <li>5. Achat d'espace médiatique</li> <li>6. Fournitures de compléments alimentaires naturels aux populations</li> <li>7. Achat de matières premières (Moringa, Extrait foliaire de luzerne, graines de courge et sésame) aux petits producteurs</li> </ol>	<p>Investissement à ce jour : 10 emplois permanents créés dont 50% de femmes</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initié</li> <li>2. non faute de moyens</li> <li>3. en partie</li> <li>4. en partie</li> <li>5. non, faute de moyens</li> <li>6. en partenariat avec UNFPA</li> <li>7. 20.000 kg achetés à 200 petites productrices qui ont également bénéficié de formation</li> </ol>
<b>6. ETD</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. entreprises rurales agricoles installées,</li> <li>2. 450 producteurs reçoivent des dividendes,</li> <li>3. 22 entreprises créées,</li> <li>4. 300 emplois permanents,</li> <li>5. 1,5 ml distribués à travers des achats agricoles</li> <li>6. aménagement de bas-fonds, acquisition de matériels roulants et de d'équipements de transformation</li> <li>7. 230 tonnes de semences certifiées riz et autres spéculations</li> <li>8. 750 tonnes d'engrais spécifiques</li> </ol>	Questionnaire non retourné
<b>7. ETS Ferme Gbèmawonmédé</b>	<p>Investissement envisagé -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. acquisition de nouveaux domaines <ol style="list-style-type: none"> <li>a. 40 hectares pour cultures vivrières</li> </ol> </li> </ol>	<p>Investissement à ce jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. pas acheté plus car manque de moyens <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 hectares/90 pour palmiers à huile</li> </ul> </li> </ol>

Nom de l'entreprise	Objectifs	Progrès Réalisés
	<p>b. 50 hectares pour palmiers à huile</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. agrandissement de l'usine existante de 50% (30 tonnes de régimes par jour)</li> <li>3. installation d'une mini raffinerie et chaudière à combustible, d'un séparateur à trois phases avec groupe électrogène de 300 KVA</li> <li>4. acquisition de nouvelles machines agricoles</li> <li>5. réalisation d'un pont bascule d'une portée de 50 tonnes</li> <li>6. achat de 200 têtes de bœuf</li> <li>7. pisciculture</li> </ol>	<p>(formalités en cours pour les titres fonciers)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 56 hectares sur les 200 du domaine toujours en voie de titres</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. pas encore réalisé</li> <li>3. pas acheté pour l'instant</li> <li>4. machines agricoles – non achetées</li> <li>5. pont bascule – en cours</li> <li>6. 50 /200 têtes</li> <li>7. investissements pour faucher le marécage et construire des bassins piscicoles</li> </ol>
<b>8. FERME ADJEHODA</b>	<p>Investissement envisagé :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acquisition de 300 hectares</li> <li>2. Accroissement du cheptel bovin à 1000 têtes</li> <li>3. Acquisition équipement pisciculture et matériels divers</li> <li>4. Création de 200 emplois directs</li> </ol>	<p>Investissement à ce jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acquisition 800 hectares, mise en valeur de terres prévues</li> <li>2. 350 têtes acquises</li> <li>3. Pas d'équipements achetés faute de moyens</li> <li>4. 28 emplois créés – 40% femmes</li> </ol>
<b>9. FONDATION TONON</b>	<p>Investissement envisagé :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Production de 1000 tonnes de poissons marchands dès 2014 et produits vivriers</li> <li>2. Acquisition de cages flottantes de terrains (350) et véhicules de transfert</li> <li>3. Mise à charge de 4.200.000 d'alevins</li> <li>4. Installation de 100 groupements de pisciculteurs</li> <li>5. Installation d'un système d'irrigation</li> <li>6. Nouveauté non mentionnée dans la LOI</li> </ol>	<p>Investissement à ce jour :</p> <p>17 emplois créés – 2 femmes</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 2000 tonnes produites</li> <li>2. 270 cages achetées</li> <li>3. en cours</li> <li>4. nombre dépassé</li> <li>5. pas encore</li> <li>6. Acquisition d'un nouveau site autour d'un lac – infrastructure pour les jeunes – démarrage pour novembre 2014 - 1000 jeunes prévus pour travailler sur ce site</li> </ol>
<b>10. FLUDOR S.A.</b>	<p>Investissement envisagé :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Anacarde : Unité de transformation semi- automatique de 7000 tonnes d'anacarde brut en produits finis – création d'emplois</li> </ol> <p>Label Benin sur l'anacarde béninois</p>	<p>Investissement à ce jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Anacarde : Terrain acquis</li> </ol> <p>Soutien pour harmoniser et uniformiser les actions du Centre de qualité</p>

Nom de l'entreprise	Objectifs	Progrès Réalisés
	<p>2. Manioc : 100 000 tonnes de manioc transformées en produits finis</p> <p>3. Soja : faciliter l'accès des petits exploitants aux semences certifiées par l'achat de 500 hectares de terre. Mise en place de fermes modèles.</p> <p>4. Karité amélioration de la qualité de la noix et augmentation de la rémunération de travail des femmes ramasseuses partenariats avec les organisations de femmes ramasseuses</p> <p>5. Collaboration avec le gouvernement – amélioration des rendements et promotion de nouvelles plantations</p>	<p>2. Manioc : Acquisition des terres problématique</p> <p>3. Soja : Problèmes énormes pour l'acquisition des terres mais distribution de semences auprès des exploitants</p> <p>4. Karité : Pas commencé à cause des problèmes fonciers Formations auprès de plusieurs associations de femmes ramasseuses en nous basant sur les normes de Global Shea Alliance Collaboration avec l'Association karité Benin (AKB) et d'autres ONG</p> <p>5. Partir des expériences développées dans les autres pays limitrophes (Ghana et Mali) sur les greffes expérience – partenariat avec l'université.</p> <p>25 emplois permanents créés (0 femme) 500 saisonniers 5000 petits producteurs bénéficient de techniques mécaniques, Parmi eux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 de comptes épargnes</li> <li>- 100 accès aux prêts</li> <li>- 5000 formés</li> </ul>
<b>11. ICA GIE</b>	<p>Investissement envisagé :</p> <p>1. Usine de traitement des semences et délintage de graines de coton 120 000 tonnes de graines de coton traitées</p> <p>2. Centre de recherche pour améliorer la variété de coton. But – fournir aux cotonculteurs 10 000 tonnes de semences par saison formation et sensibilisation de 85 000 cotonculteurs</p>	<p>Non initié à cause de la situation actuelle particulière du Bénin sur la filière coton</p>
<b>12. NAD &amp; Co Industry (Femme)</b>	<p>Investissement envisagé :</p> <p>1. Equipements industriels 2. Matériel de transport – 11 mln CFA 3. Bâtiments – 105,2 mln CFA 4. Transformation de noix de cajou en amandes 5. Production de 37 tonnes d'amandes blanches</p>	<p>Investissement à ce jour :</p> <p>1. nombre dépassé 2. réalisé 3. nombre dépassé 4. 600 tonnes achetées à des petits producteurs 5. en cours</p>

Nom de l'entreprise	Objectifs	Progrès Réalisés
	6. Amélioration de revenus de 3000 producteurs contractualisés.	6. 5000 petits producteurs bénéficiaires, 100 avec des contrats de production 120 emplois créés dont 90 femmes et 50 saisonniers  Formation de 50 formateurs relais, 3 500 producteurs touchés
<b>13. ORABANK</b>	Investissement envisagé :  1. Dédier une ligne de crédit de 2,5 mld sur les 5 prochaines années destinée au financement du secteur agricole  2. Faciliter l'accès au refinancement des structures financières décentralisées avec but le financement des acteurs du secteur agricole et de sa chaîne de valeur  3. Soutenir l'état dans sa politique de développement du secteur agricole par des participations à des crédits syndiqués pour ce dernier	Investissement à ce jour :  1. Création d'un réseau dans le pays entraînant la création de 4 emplois (1 femme) à plein temps au sein de la banque  2. L'état doit soutenir la structure des filières autres que coton. Il faut une politique agricole qui touche les cultures vivrières et non seulement le coton à l'exportation
<b>14. PEPITE D'OR (femme)</b>	Investissement envisagé à venir touchent 1500 ménages et exploitants agricoles et groupements féminins  1. Acquisition de matériels de production de farines 2. Acquisition de matériel de production biscuits et barres protéiniques et énergétiques fabriqués 3. Acquisition d'une chaîne de fabrication du lait de soja et le jus de soja en cannettes 4. Acquisition d'équipements de poudre d'assaisonnement sous forme de cube 5. Acquisition de matériels de production de concentrés de protéines sous forme de granulés 6. Acquisition de camionnettes de distribution de produits	Investissement à ce jour :  100 tonnes de matières premières achetées à des petits producteurs 6 emplois créés dont 4 femmes 1. Oui 2. non faute de moyens 3. non pour les cannettes fabriquent des bouteilles mais pas exportable 4. non, fait manuellement 5. oui, de manière artisanale 6. deux camionnettes d'occasion
<b>15. ROYAL FISH</b>	Investissement envisagé :  1. augmentation de la capacité de production de l'usine passant de 9 mln d'alevins à 25 mln 2. installation d'un complexe de surgélation et de fumage de poisson 3. acquisition d'équipements modernes	Investissement à ce jour :  1. en cours 2. en cours 3. en cours

Nom de l'entreprise	Objectifs	Progrès Réalisés
	de transport de poissons et d'alevins 4. augmentation de la capacité de fourniture des aliments pour poisson à 1000 tonnes / an 5. fourniture d'alevins de tilapias et poisson chat 6. fourniture de poissons de table 7. fourniture d'aliments pour poisson 8. formation des pisciculteurs 9. appui/conseil	4. en cours 5. en cours 6. en cours 7. en cours 8. en cours 9. en cours
<b>16. SODECO S.A.</b>	Investissement envisagé : 1. Installation d'une usine de traitement de semences et de délintage de graines de coton avec une capacité de traitement de 12.000-15.000 tonnes de graines semences délintées – création escomptée de 700 emplois (permanents et saisonniers) 2. Construction d'unités de production de fertilisants pour fournir à terme des intrants agricoles de bonne qualité et en quantité suffisante. Création escomptée de 1000 emplois	Non initié à cause de la situation actuelle particulière du Bénin sur la filière coton
<b>17. SOTRACOM</b>	Investissement envisagé : 1. Acquisition d'animaux adaptés 2. Infrastructures pour l'élevage industriel (bâtiments, assainissement, tracteurs, camions citernes etc.) 3. Acquisition de terres pour l'agriculture fourragère et maïs 4. Acquisition de compléments alimentaires et vétérinaires, engrais	Investissement à ce jour : Difficultés de financement du fonds de roulement. Usine à l'arrêt, 150 personnes en chômage technique
<b>18. SWMC S.A.</b>	Investissement envisagé : Valorisation de la production estimée à 1.2 mld FCFA assurant une sécurité alimentaire à 32.280 ménages et exploitants agricoles dont 21000 femmes. Investissements prévus d'ici 2 à 3 ans usine de nettoyage et calibrage des graines de maïs, de soja, de noix tigrées et autres d'une capacité totale de 10.000 MT/an 1. Achat d'équipements lourds a. 10 tracteurs agricoles b. 10 déchaumeurs c. 10 charrues d. 2 décompacteurs e. 10 remorques agricoles f. 2 pulvérisateurs portés g. 1 bulldozer D6 à riper h. 1 camion semi remorque i. machines de décorticages 2. Construction d'un laboratoire d'analyse 3. Construction de huit magasins de 5000 MT de stockage 4. Acquisition de 900 hectares à Sirarou	Investissement à ce jour : 100 emplois créés dont 33% de femmes 1. En cours 2. En cours 3. En cours de finalisation mission au Vietnam 4. Non commencé

Nom de l'entreprise	Objectifs	Progrès Réalisés
		5. Terres achetées à Sirarou, formalités faites
<b>19. SWMC AGRO TRADING S.A.R.L.</b>	Investissement envisagé : 1. Installation d'une usine moderne de transformation de noix de cajou dans la localité de Tchaourou	Investissement à ce jour : 1. En cours
<b>20. SHB HUILERIES</b>	Investissement envisagé : 1. Installation d'une unité de délintage de la graine de coton 2. Installation d'une unité de cogénération (chaudière plus turbine et alternateur) 3. Modernisation de notre outil de production par l'acquisition d'équipements de nouvelle génération 4. Réalisation d'un projet de diversification de nos matières premières (soja, tournesol et arachide) 5. Acquisition d'équipements pour la trituration du tournesol et de la graine d'arachide	Investissement à ce jour : Non initié à cause de la situation actuelle particulière du Bénin sur la filière coton
<b>21. LES FRUITS TILOU (femme)</b>	Investissement envisagé : 1. Production de l'ananas – 2. Exportation de l'ananas vers le marché européen et régional 3. Transformation de l'ananas en pur jus et divers cocktails	Investissement à ce jour : 3 emplois créés (0 femme) 220 petits producteurs - 2 contrats de production avec 2 groupements - 135 ont bénéficié de formation 1. volume a baissé, pas de machines, travail artisanal 2. augmenté 3. augmenté
<b>22. TUNDE HOLDING</b>	1. Acquisition de parcelles de 3000 ha (en location de longue durée) 2. Travaux de forage, système d'irrigation, installation des serres 3. Acquisition de machines agricoles et des accessoires de sols 4. Développement et distribution de semences 5. Acquisition de matériel de traitement et de conditionnement de tri, de calibrage et d'emballage 6. Acquisition du matériel de transport frigorifique, construction des magasins frigorifiques, de centres de distribution, des usines, 7. Acquisition de matériel de pépinières 8. Acquisition de matériel de transformation en concentré et purée de tomates 9. Renforcement des capacités des	Investissements à ce jour : 1. Contrat de bail de 3000 hectares dans la commune de Sakété 2. Réalisation de 3 forages dans les zones d'expérimentation : (Zinvié, Idigny) ; Installation effective des abris (serres et tunnels) d'environ un (01) hectare à Idigny dans la commune de Kétou ; installation des systèmes d'irrigation goutte à goutte et aspersion de 3 hectares dans les zones d'expérimentations 3. Acquisition effective de machines agricoles et accessoires de sols :

Nom de l'entreprise	Objectifs	Progrès Réalisés
	<p>acteurs à différents niveaux</p> <p>10. Construction d'infrastructures socio-économiques pour les ouvriers et populations environnantes</p> <p>11. Création de TUNDE Agric TV – plateforme de communication, d'information et de sensibilisation des agriculteurs sur les pratiques et technologies agricoles, les politiques et stratégies agricoles</p>	<p>a. 9 tracteurs agricoles</p> <p>b. 61(charrues, remorques agricoles, pulvérisateurs portées, herbes, Fraise rotative broyeuses, etc.)</p> <p>4. Le démarrage de l'évaluation et sélection des semences</p> <p>5. Signature de contrat de vente de matériel de traitement et de conditionnement, tri &amp; calibrage et emballage (fabrication en cours)</p> <p>6. Signature de contrat d'achat de matériel de transport frigorifique, (fabrication en cours)</p> <p>7. Acquisition de matériel de pépinières sur le champ pilote d'Idigny</p> <p>8. Non encore entamé (le processus démarrera avec l'exploitation de la phase d'extension)</p> <p>9. Formation des mécaniciens à l'usage des matériels et équipements agricoles, formation du personnel du projet à l'installation des serres et système d'irrigation, formation du personnel du projet à mise en place des pépinières</p> <p>10. Construction de bâtiment/logement pour les ouvriers ; acquisition de matériels BTP (Bulldozer, niveleuse, porte- char, Tractopelle, camion benne) pour la construction des voies d'accès au champ du projet et à ceux des petits exploitants agricoles riverains</p> <p>11. Une fréquence a été accordée, investissements réalisés, licence d'exploitation accordée. TUNDE Agric. TV émet déjà sur la 503.25 MHZ depuis Cotonou. L'équipe travaille à l'exploitation effective de la chaîne.</p>

Source : Réalisé à partir des informations fournies au CAN par les entreprises et du rapport USAID, 2014.



<b>23 Entreprises ont signé des Lettres D'intention (LOI)</b>	
<b>Montant des investissements estimés et planifiés à 410 million US\$</b>	<i>18 sur 23 entreprises ont fourni des données.</i>

#### STATUT ACTUEL DE LA MISE EN OEUVRE

Statut actuel de la mise en œuvre des lettres d'intention en 2013 <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0% achevé</li> <li>• 0% Bonne performance/en avance sur le plan</li> <li>• 71% Conforme au plan</li> <li>• 5% Problèmes mineurs/en retard sur le Plan</li> <li>• 24% problèmes majeurs/ risque d'échec</li> <li>• 0% Annulés</li> </ul>	<i>22 des 23 entreprises ont fourni des données.</i>
<b>30 million \$US d'investissements en 2013</b> 27 million \$US de dépenses additionnelles en capital. 3 million \$US de dépenses de fonctionnement.	<i>21 des 23 entreprises ont fourni des données.</i>

#### Résultats obtenus en 2013

<b>326 emplois créés:</b> Représentation graphique en forme de portion ou de camembert: 48% d'hommes et 52% femmes.	<i>10 des 23 entreprises ont fourni des données, dont 100% étaient ventilées par sexe</i>
<b>13,430 petits producteurs touchés</b> Histogramme (avec les colonnes suivantes) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0 ayant bénéficié d'un service</li> <li>• 10.300 achat/approvisionnement direct</li> <li>• 3.152 ayant bénéficié des contrats de production</li> <li>• 10.710 ayant subi une formation</li> </ul>	<i>6 des 23 entreprises ont fourni des données</i>

**Source : Réalisé à partir des informations fournies au CAN par les entreprises et du rapport USAID, 2014.**

## 4. Engagements des Partenaires au développement et progrès réalisés

Les Membres du G8 et autres partenaires ont exprimé leurs intentions d'appuyer la mise en œuvre du PNIA du Bénin et les objectifs de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition à travers leurs programmes d'appui. Le tableau suivant fait la synthèse desdits

engagements pris, en Juin 2013, au moment de l'élaboration du dossier d'adhésion du Bénin à la Nouvelle Alliance. La synthèse de ces engagements est présentée dans le tableau N° 5.

**Tableau 5 : Engagements<sup>10</sup> des membres G8 et autres partenaires du Bénin**

<b>Pays</b>	<b>Financement engagé</b>	<b>Financement additionnel</b>
<b>ALLEMAGNE</b>	14,3 millions EUR (18,6 millions USD) sur la période 2013-2016	L'Allemagne a l'intention d'augmenter substantiellement ses engagements dans le domaine de l'Agriculture, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
<b>ETATS-UNIS D'AMERIQUE</b>	1,54 millions EUR (2,0 millions USD) sur la période 2013-2014. NB : Les contributions des années fiscales 2013 et 2014 sont basées sur la requête budgétaire du Président au Congrès et sous réserve de la disponibilité des fonds.	Les engagements pour 2015-2016 ne peuvent pas être communiqués actuellement compte tenu des procédures budgétaires du Gouvernement des Etats Unis.
<b>FRANCE</b>	5,8 millions EUR (7,5 millions USD) pour la période 2013-2015. NB : Les contributions dans le secteur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, du développement rural et de la nutrition sont sous réserve de la disponibilité des fonds, de la demande des gouvernements ainsi que des entreprises concernées et de la confirmation des engagements de l'ensemble des parties prenantes et pourraient atteindre les montants suivants.	12 millions EUR (15,6 millions USD) sur la période 2014-2018.
<b>JAPON</b>		181 millions YPJ (2,0 millions USD) sur la période 2013-2016.
<b>UNION EUROPEENNE</b>	15 millions EUR (19,5 millions USD) sur la période 2013-2016.	
<b>BELGIQUE</b>	15,9 millions EUR (20,7 millions USD) sur la période 2013-2015.	24 millions EUR (31,2 millions USD) sur la période 2013-2017.
<b>PAYS-BAS</b>	5,9 millions EUR (7,7 millions USD) sur la période 2013-2015.	10,7 millions EUR (13,9 millions USD) sur la période 2013-2017.
<b>SUISSE</b>	1,4 millions EUR (1,8 millions USD) sur la période 2013-2016.	25,4 millions EUR (33 millions USD) sur la période 2013-2017.
<b>Total</b>	59,84 millions EUR (77,79 millions USD) sur la période 2013-2016	73,63 millions EUR (95,75 millions USD) sur la période 2013-2018.

**Source : Dossier d'adhésion du Bénin, 2013.**

Au total sept (07) pays et une organisation à savoir : l'Union Européenne ont pris des engagements. Sur la période 2013-2016, tous les PTF ont pris des engagements sauf le Japon. Les engagements financiers de cette période étaient déjà pris majoritairement par les PTF et s'élèvent au total à 59,84 millions EUR soit 77,79 millions USD. Quant à la deuxième période, elle

<sup>10</sup> Le taux de change considéré est de 1 EUR pour 1,3 USD.

va de 2013 à 2018 dans l'ensemble. Sur les sept (07) PTF, trois (03) n'ont pas pris d'engagement. Il s'agit des Etats Unis d'Amérique pour raisons de procédure, de l'Allemagne pour raison d'Agenda et de l'Union Européenne. La valeur des engagements pris sur cette période s'élève à 73,63 millions EUR soit 95,75 millions USD soit un accroissement de 18,73 %.

Depuis Juin 2013, l'Ambassade d'Allemagne a organisé neuf rencontres soit avec les membres du CAN et la GIZ soit avec d'autres membres G8 et non G8 pour soutenir la coordination et la mise en œuvre de l'initiative. Parmi ces rencontres, il y a la séance de concertation organisée le 12 Mars 2014 avec les partenaires techniques et financiers en marge des activités du groupe thématique agriculture. La question centrale qui a préoccupé les PTF est la valeur ajoutée réelle qu'apporte l'Initiative G8 pour lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

### **III. Actions du CAN dans le cadre de la Nouvelle Alliance**

Depuis l'adhésion du Bénin à la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, le CAN qui a été désigné au niveau du Bénin pour coordonner ce processus, a engagé une série de concertations, notamment avec les différentes parties prenantes de l'initiative (ministères directement concernés, les partenaires techniques et financiers et les opérateurs économiques) dans le but de recueillir des informations actualisées sur leurs intentions en rapport avec l'initiative. Ces concertations ont été le lieu d'ouvrir l'initiative à d'autres acteurs non étatiques en vue d'une mise en œuvre efficiente des engagements des uns et des autres. C'est ainsi que les acteurs de la société civile et les organisations professionnelles et paysannes ont été associées à l'initiative. Pour ces acteurs (société civile et organisations des producteurs), les valeurs ajoutées potentielles de la Nouvelle Alliance pour le Bénin se résument aux points ci-après :

- une meilleure problématisation et mise à l'agenda gouvernemental de l'alimentation et de la nutrition ;
- une opportunité de mobilisation de ressources additionnelles en faveur de l'alimentation et de la nutrition ;
- une meilleure valorisation de l'industrie agroalimentaire artisanale locale ;
- une opportunité d'investissement dans l'agriculture familiale et donc de modernisation de celle-ci ;
- une opportunité pour améliorer les performances nationales en sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- l'amélioration de la sensibilité du secteur privé béninois à la problématique de l'alimentation et de la nutrition.
- l'amélioration des échanges entre le Nord et le Sud sur les bonnes pratiques en matière d'alimentation et de nutrition.

Ces concertations qui ont été fort utiles pour l'actualisation des engagements et pour l'adhésion des différents acteurs se sont basées sur une note conceptuelle élaborée par le CAN (voir annexe 2), qui précise la compréhension, l'orientation et les principes et valeurs qui détermineront la mise en œuvre de l'initiative au Bénin. Les intentions et actions des acteurs engagés ont été croisées pour repérer les gaps internes et externes éventuels. Les gaps internes sont les déficits de synergie dans les choix ou les chronogrammes d'action des acteurs et constituant des handicaps pour le succès des actions de chacun. Tandis que les gaps externes indiquent les déficits d'intention au regard des défis d'une promotion marchande équitable et durable de la

sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte socio-culturel et démographique spécifique du Bénin. L'exercice de croisement des regards n'ambitionne pas de bouleverser les pratiques des acteurs. Mais il vise à identifier les points d'accélération pour une meilleure efficacité et une meilleure efficacité pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition formulés dans le PSRSA au Bénin avec un rôle accru pour les exploitations familiales agricoles, l'artisanat et l'industrie agroalimentaire béninois naissants. La Nouvelle Alliance peut servir comme une plateforme pour mettre en œuvre ces objectifs ensemble avec toutes les parties prenantes.

## Conclusion

Le cadre de coopération de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, initié par les pays du G8 lors du sommet de 2012 tenue à Camp David et auquel le Bénin a adhéré en Juin 2013, est intervenu dans un contexte national agricole marqué par une volonté politique et un dynamisme institutionnel favorables au développement de l'agriculture et corrélativement à la réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Cependant, cette volonté politique et ce dynamisme institutionnel tardent encore à impacter positivement les performances agricoles et la souveraineté alimentaire et nutritionnelle. Ces défis et enjeux font du cadre de coopération de la Nouvelle Alliance une opportunité pour le Bénin. C'est conscient de cela que les différents acteurs ont pris des engagements chacun en ce qui le concerne afin de contribuer à l'accroissement des investissements privés dans le secteur agricole et d'encourager l'innovation dans le but de réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Le présent rapport qui fait le point de la mise en œuvre des engagements un an après l'adhésion du Bénin à ce cadre de coopération, a permis de constater que la vitesse de progression n'est pas la même d'un acteur à un autre, comme on pouvait s'y attendre.

Ainsi, sur les onze réformes du gouvernement dont l'échéance se situe avant juin 2014, seule l'application de la directive de l'UEMOA sur l'allégement de la fiscalité des intrants et équipements agricoles est complètement mise en œuvre. Les dix réformes restantes sont en cours de mise en œuvre tout comme les treize (13) autres réformes dont l'échéance se situe après juin 2014 sauf la révision du code des investissements pour le rendre favorable à la promotion du secteur agricole qui n'a pas été mis en œuvre alors que l'échéance est dépassée.

En ce qui concerne les entreprises privées, sur les 23 engagées, 21 ont pu être évaluées. Et sur ces 21, 16 ont effectivement démarré leurs activités et les investissements prévus sont partiellement ou entièrement réalisés. Soixante dix pour cent d'entre elles soulignent qu'elles auraient pu entièrement réaliser les investissements escomptés si certaines contraintes étaient levées (accès à un financement adapté, insécurité foncière, manque de personnel qualifié, manque d'infrastructure, organisation inégale des filières, manque de soutien de l'Etat, etc.).

Quant aux partenaires au développement, notamment les pays du G7 ayant pris des engagements en 2013 dans le cadre de la Nouvelle Alliance, il reste à mettre en place un mécanisme d'exécution effective desdits engagements. Il convient toutefois de souligner leur soutien à la coordination de l'initiative à travers des rencontres de réflexion sur la Nouvelle Alliance.

De sérieux efforts restent à consentir de la part des différents acteurs impliqués en vue de rendre plus visible et plus effective la Nouvelle Alliance à côté des cadres de coopération existants entre les pays du G8 et le Bénin. Ceci est une variable majeure qui déterminera l'avenir du cadre de coopération de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition au Bénin. Toutefois, au regard des premiers résultats obtenus, notamment au niveau des acteurs du secteur privé, l'espoir est permis, à condition toutefois d'amener chaque partie prenante à respecter les engagements pris.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cadre de coopération de la nouvelle alliance sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Bénin, 2013

Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages, INSAE, 2011.

Initiative du G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition : Etat de réalisation des intentions annoncées par les acteurs du Bénin, CAN, 2014.

Programme National d'Investissement Agricole, MAEP, 2009

Programme Stratégique de Relance du Secteur Agricole, MAEP, Octobre 2011

Rapport de Performance du Secteur Agricole, Gestion 2013, DPP/MAEP, Avril 2014

## Annexes

### Annexe 1 : Liste des acteurs privés rencontrés

Entreprise	Nom	Titre	Email	Tel
Agrisatch S.A.			-	
Agro Espace	Luc ASSAVEDO	Directeur General	<a href="mailto:l.assavedo@yahoo.fr">l.assavedo@yahoo.fr</a>	97 08 58 10/ 95 41 15 12/ 90 91 84 77/93 80 27 76
A'ntemana	Fabouma GBAOURE	Directrice General	<a href="mailto:antemanas@yahoo.fr">antemanas@yahoo.fr</a>	95 96 92 84/97 60 10 20
Benin Emballages	Lionel HONDI	Directeur General	pfamuri@yahoo.fr; infos@groupeoana.com	96 03 16 05/ 97 44 27 60/ 64 42 70 00
CANNA-JP	Danielle Pliya TEVEODJRE	Présidente	daniepli@yahoo.fr	95 75 73 76/ 96 39 78 94
ETD	Komi ABITOR	Directeur General	<a href="mailto:anick.kemonou@etd-ong.org">anick.kemonou@etd-ong.org</a> ; <a href="mailto:anikemonou@yahoo.fr">anikemonou@yahoo.fr</a>	97 89 42 77/ 95 98 95 95
ETS Ferme Gbèmwonmédé	Jonas Manoussi GBESSEMEHLAN	Directeur, Trésorier	<a href="mailto:fermegbemawonmede@yahoo.fr">fermegbemawonmede@yahoo.fr</a>	97 09 93 81/ 95 09 06 73
Ferme Adjéhoda	TOULASSI	Agronome socio- économiste	<a href="mailto:ferme.adjehoda@gmail.com">ferme.adjehoda@gmail.com</a> ; <a href="mailto:toulassisam@gmail.com">toulassisam@gmail.com</a>	22 05 03 91, 95 95 74 91, 95 07 25 35, 97 98 84 67
Fondation Tonon	Christian GUIDIBI	Charge de Projet	infos@fondationtonon.org	97 98 86 88; 95 61 57 37
Fludor-Bénin S.A.	Roland RIBOUX	Président Directeur General	<a href="mailto:riboux@fludor-benin.com">riboux@fludor-benin.com</a>	21 31 65 31/32
Les Fruits Tilou	Ibidoun Bertille GUEDEGBE	Directrice, ingénieur agronome	ibidoun57@yahoo.fr	97 02 04 76 / 21 36 09 63 / 95 96 69 26
ICA GIE	Machioudi LASSISSI	Directeur Industriel	<a href="mailto:machioudi.lassissi@ica-groupe.net">machioudi.lassissi@ica-groupe.net</a> / <a href="mailto:maclassissi@yahoo.fr">maclassissi@yahoo.fr</a>	21 33 58 35; 95 85 90 18
Nad& Co. Industry	Georgette TARAF	Directrice Générale	<a href="mailto:gtaraf@beningold.net">gtaraf@beningold.net</a>	97 89 81 20/95 05 04 51
Orabank	Marie-Lydie VIGAN	Directrice Administrative et Financière	<a href="mailto:lydie.vigan@orabank.net">lydie.vigan@orabank.net</a>	21 31 31 00/96 12 04 69
Pépité d'Or	Sébastienne ADJADOGBEDJI	Directrice, technicienne alimentaire	cvsfeb@yahoo.fr	21 32 80 98/ 97 61 16 90
Royal Fish	Serge DANDJINOU	Président Directeur Général	<a href="mailto:sdandjinou@gmail.com">sdandjinou@gmail.com</a>	96 04 75 75
SODECO S.A.	René TOGBE	Directeur Général		21 30 95 39/ 21 30 95 11
SOTRACOM	M. Christian M. ZOUMENOU	Président Directeur Général	christianzoumenou@yahoo.fr; super@intnet.bj	67 03 31 14/ 94 99 98 53
SWCM S.A.	G. RazackIshola KINNINON	Président Directeur Général	razack@swcmgroup.com; swcm_bj@yahoo.fr; swcm.bj@gmail.com	97 01 43 52; 21 33 43 51
SWCM AGRO Trading S.A.R.L.	Mme, Gbewato Angeline UrgurKeke	Directrice Générale	swcm_bj@yahoo.fr; swcm.bj@gmail.com	97 01 43 52; 21 33 43 51
SHB Huileries	Arnaud DEGLA	Directeur Général	adegla@shb-bohicon.bj; deglaarnaud@yahoo.fr	95 34 94 24; 96 27 15 15; 22 51 03 63; 95 79 00 25
TUNDE Holding S.A.	Babatunde OLLOFINDJI	Président Directeur Général	<a href="mailto:tunde-sa@tunde-sa.com">tunde-sa@tunde-sa.com</a>	21 33 81 39; 97 97 57 84; 94 07 71 39

Source : CAN, 2014.

## Annexe 2 : Note conceptuelle

Sous l'impulsion du Président Obama, les pays du G8 ont lancé en 2012, l'initiative de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition. A l'instar d'autres pays africains et sur l'engagement du Chef de l'Etat, le Bénin a adhéré en Juin 2013 à cette initiative censée permettre une meilleure atteinte des objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le principe de cette adhésion est celui d'un engagement volontaire des différentes catégories d'acteurs concernés (Etat, Privés, Société Civile, Partenaires Techniques et Financiers) à s'investir de manière synergique dans le secteur de l'alimentation et de la nutrition en vue d'un mieux-être des populations et du développement économique et social. De fait, le document d'adhésion du Bénin a été élaboré à travers un processus de concertation qui a impliqué ces acteurs. Le document présente les intentions des acteurs du secteur privé, les programmes en cours et les engagements déjà pris au niveau du gouvernement et des PTF et qui peuvent concourir à l'attente des objectifs de cette initiative. Il devient dès lors nécessaire d'opérationnaliser cet engagement du Bénin en le traduisant dans les faits. C'est dans cette perspective que le CAN, en tant qu'organe de définition des politiques et de coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au Bénin, et en charge de l'opérationnalisation de l'adhésion du Bénin à cette initiative, engage un processus de concertations préliminaires en vue du lancement de l'initiative G8 au Bénin. La présente note, support de ce processus de dialogue inclusif, constitue essentiellement un document de discussion qui pourrait être enrichi et amélioré avec le processus de concertation.

### **Initiative G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition : portée pour le Bénin**

L'initiative dénommée « Alliance G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition » est fondée sur le postulat selon lequel le secteur de l'alimentation et de la nutrition est un secteur économiquement porteur dans lequel des partenariats public-privé peuvent être engagés à des fins de développement économique et social pour la nation en même temps que des sources de profits pour les entreprises et initiatives privées.

Le Bénin se réjouit d'une telle initiative pour plusieurs raisons. D'une part les indicateurs nationaux en matière de nutrition s'améliorent peu en dépit des efforts déployés par les gouvernements successifs avec l'appui des partenaires techniques et financiers. D'autre part, les dynamiques démographiques récentes sont caractérisées par un rapide accroissement de la population et une concentration urbaine de plus en plus forte. Tout ceci induit une augmentation rapide des besoins alimentaires en même temps qu'un glissement de la consommation du type domestique à un modèle de consommation de type restaurant. Rien ne laisse présager une inversion de cette tendance dans les années à venir. Le défi pour les exploitations familiales agricoles, pour l'artisanat et pour l'industrie agroalimentaire nationaux naissants est de pouvoir tirer profit de l'ensemble de ces évolutions dans un monde de plus en plus globalisé, tout en contribuant de façon plus efficace à l'objectif de sécurité/souveraineté alimentaire et nutritionnelle au Bénin. Il y a dès lors besoin de travailler à une bonne articulation ces acteurs avec les dynamiques nationales pour que l'initiative du G8 devienne une réelle opportunité de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement économique équitable et durable. Tel est l'enjeu de l'initiative pour le Bénin.



## **Nécessité de démocratiser le processus de concertation autour de l'initiative G8**

Depuis l'adhésion du Bénin à l'initiative G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition, le CAN a engagé une série de concertations, notamment avec les ministères directement concernés, les partenaires techniques et financiers et les opérateurs économiques dans le but de recueillir des informations actualisées sur leurs intentions en rapport avec l'initiative. Mais il y a un besoin de démocratiser davantage le processus de concertation pour une plus large adhésion des acteurs de toutes catégories. Un tel élargissement doit s'accompagner d'un approfondissement des réflexions pour éviter des monopoles et des concurrences contre productives et développement des stratégies gagnant-gagnant pour les différentes catégories d'acteurs concernés.

## **Nécessité d'un regard croisé**

Le croisement des regards est l'un des instruments du présent processus de concertation. Une fois les défis et enjeux associés à la sécurité alimentaire et à la nutrition et aux rôles attendus de l'artisanat et de l'industrie agroalimentaire national de même que des exploitants agricoles familiaux. Les intentions et actions des acteurs engagés seront croisées pour repérer les gaps internes et externes éventuels. Les gaps internes sont les déficits de synergie dans les choix ou les chronogrammes d'action des acteurs et constituant des handicaps pour le succès des actions de chacun. Les gaps que nous désignons externes ici indiquent les déficits d'intention au regard des défis d'une promotion marchande équitable et durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte socio-culturel et démographique spécifique du Bénin.

Bien entendu, le terrain n'est pas du tout vierge en matière d'alimentation et de nutrition au Bénin. Le secteur fait l'objet de nombreuses interventions, en l'occurrence de la part des partenaires techniques et financiers. L'exercice de croisement des regards n'ambitionne pas de bouleverser les pratiques. Mais il vise à identifier les points d'accélération pour une meilleure efficacité et une meilleure efficacité pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition formulés dans le PSRSA au Bénin avec un rôle accru pour les exploitations familiales agricoles, l'artisanat et l'industrie agroalimentaire béninois naissants. La Nouvelle Alliance peut servir comme une plateforme pour mettre en œuvre ces objectifs ensemble avec toutes les parties prenantes.